

“ Avec Le Réseau,  
investissez  
pour l'avenir et  
la réussite des  
jeunes

Une orientation choisie,  
pour une insertion  
professionnelle réussie

COLLECTE DE LA TAXE  
D'APPRENTISSAGE 2019



## LE RÉSEAU

«Le Réseau» est une association loi 1901 qui se définit comme « le chaînon manquant » entre le monde de l'Entreprise et celui de l'Éducation. Depuis la création de l'association en 2007, nous avons accompagné plus de 300 000 jeunes (collégiens, lycéens et étudiants) répartis sur 18 académies en France métropolitaine.

### NOTRE MISSION

Rendre accessible, du collège à l'université, l'entreprise aux jeunes issus des établissements scolaires de l'Éducation prioritaire et des zones rurales isolées, en proposant des actions efficaces et pérennes afin de faciliter la découverte des métiers et de lutter contre le décrochage scolaire.

### NOTRE VOCATION

Depuis plus de 10 ans notre vocation est d'être «Le Réseau» de ceux qui n'en ont pas. En ce sens, nous menons des actions en faveur de l'égalité des chances et de l'égalité professionnelle, en apportant une réponse adaptée aux difficultés majeures que rencontrent les jeunes les plus défavorisés dans leur orientation et leur insertion professionnelle.

“Contribuez à une orientation choisie et non subie des élèves.”

## BILAN DES ACTIONS 2018

20 Nouveaux jumelages d'échanges solidaires entre un établissement scolaire et une entreprise située à proximité.

133 Visites de sites d'entreprises (Sièges, Usines, Hyper et supermarchés, Sites de transport, Hôtels).

12 Conférences organisées sur nos thématiques animées par des experts pour nos entreprises adhérentes.

16 Ateliers de coaching à la rédaction de cv et de lettres de motivation

805 Stages effectués (classes de 3e, BTS et Bac Pro) dans les entreprises partenaires

132 Interventions en classe de professionnels issus de différents secteurs d'activité.

1 Plus de 650 établissements scolaires partenaires.

2 3 ministères en soutien.

3 Près de 100 entreprises privées et publiques françaises et étrangères.

4 4 associations partenaires et 2 fondations adhérentes.

# +32%

Depuis 2011, année à partir de laquelle «Le Réseau» a obtenu l'habilitation lui permettant de percevoir la taxe d'apprentissage, nous avons significativement augmenté le nombre d'actions réalisées, permettant à un plus grand nombre d'élèves de pouvoir en bénéficier.

# +18%

C'est le nombre d'entreprises qui ont souhaité rejoindre «Le Réseau» par le biais du versement de leur taxe d'apprentissage en 2018.

## POURQUOI CHOISIR LE RÉSEAU

«Le Réseau» est un acteur majeur et singulier dans la mise en place de programmes entrant dans le cadre des politiques RSE de nombreuses entreprises. Ainsi, en choisissant «Le Réseau» vous décidez de :

- > **Faciliter** l'orientation active et choisie des élèves,
- > **Valoriser** les métiers, les parcours méconnus au sein de votre entreprise,
- > **Libérer** les potentiels des jeunes afin qu'ils réussissent leur insertion professionnelle,
- > **Assurer** à votre entreprise une visibilité importante auprès de nombreux partenaires économiques, associatifs et institutionnels.

## NOS PROJETS POUR 2019

Malgré le renouvellement de nos conventions de partenariat avec les services de l'État, nous faisons face, depuis plusieurs années, à un désengagement financier de ceux-ci, alors que dans le même temps, ces derniers nous assignent de nouvelles missions et priorités. C'est la raison pour laquelle, plus que jamais, votre engagement à nos côtés sera essentiel.

Si tel est le cas, voici les 3 objectifs que nous nous sommes fixés pour 2019 :

- > Le projet « un stage de qualité pour tous » : proposer 30 000 offres de stage de découverte et d'observation en entreprise aux élèves de troisième scolarisés dans les 365 collèges des Réseaux d'éducation prioritaire renforcée (Rep+).
- > Faciliter la mobilité des élèves issus des établissements scolaires de l'Éducation prioritaire et des zones rurales isolées pour favoriser leur insertion professionnelle,
- > La création de nouveaux programmes spécifiques école-entreprise.

“Comblent le désengagement de l'État envers le secteur associatif”

“Ensemble, contribuons au Réseau de ceux qui n'en ont pas”



# 352 743

Personnes ont bénéficié des actions du «Réseau» depuis 2007

216 425 collégiens  
57 596 étudiants

71 499 lycéens  
7 223 enseignants



# COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE AU RÉSEAU

Lors de la collecte de la Taxe d'Apprentissage par votre Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage (OCTA) agréé, indiquez ou ajoutez notre association aux bénéficiaires de la taxe d'apprentissage, avec le libellé :

« RESEAU NATIONAL DES ENTREPRISES AU SERVICE POUR ÉGALITÉ DES CHANCES » ou «RNEEE» au code postal : «93100», puis choisissez de l'attribuer **23% du Hors Quota sur les catégories B ou A, sans cumul.**



VOTRE CONTACT DÉDIÉ



 Alexandre Hascoët  
Délégué Général Adjoint

E: alexandre.hascoet@lereseau.asso.fr  
T: 01 49 98 51 35

TAXE D'APPRENTISSAGE  
= **0,68%** de la masse salariale brute de l'entreprise/l'apprentissage



51% de la taxe d'apprentissage due est réservée à la fraction régionale pour l'apprentissage

23% de la taxe d'apprentissage pour le **Hors Quota**

26% de la taxe d'apprentissage due réservée au **Quota**

«Le Réseau» est habilité à recevoir la taxe d'apprentissage dans la catégorie «Hors Quota» et au titre d'une activité de formation complémentaire.

Ce versement, s'il représente un montant minimum de 2 000 €, pourra, à votre convenance, faire office de cotisation et d'adhésion à l'association.

Votre entreprise a jusqu'au **28 février 2019 inclus** pour choisir les organismes bénéficiaires à qui elle attribuera la taxe d'apprentissage.

**Informez-nous afin de vous identifier et nous permettre de vous remercier, en nous faisant parvenir le formulaire de promesse de versement que vous trouverez ci-joint.**

**500 €**

Versés via la taxe d'apprentissage = **6 actions réalisées** pour une classe de 30 élèves sur une année.

Votre soutien permet également de compenser le désengagement de l'État envers le secteur associatif.

“ Ensemble, préparons l'avenir des jeunes ”

ILS NOUS SOUTIENNENT PAR LE VERSEMENT DE LEUR TAXE D'APPRENTISSAGE

ADECCO - AIR FRANCE - CANDRIAM FRANCE - AREVA - CANAL PLUS - CARREFOUR HYPERMARCHÉ - COCA COLA EUROPEAN PARTNERS - CRIT - DELOITTE- FEDEX - ENGIE - GECINA - GROUPE ACCOR - GROUPE CASINO - HUMANIS - IBM - L'OREAL - LA POSTE - LVMH - PROLOGIS - SFR - SNCF - SOITEC - TF1 - TREXIA - VINCI - VIVENDI - PLANET INTER - SUBWAY - ELITECHGROUP - ENTREPOSE GROUP - FRANCE TÉLÉVISIONS - FUCHS - G2S SÉCURITÉ - KLÉPIERRE - PROVESTIS- ACER COMPUTER FRANCE - POLINORD SUD - PROCOS - WALL STREET INSTITUTE - SANS OUBLIER... VOTRE ENTREPRISE EN 2019